

Communauté de Communes du Perche

L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) est définie par la ESS comme « un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine ». Les entreprises faisant parties du périmètre ESS sont les **associations, les coopératives, les mutuelles, les fondations et les entreprises commerciales de l'ESS** car ayant une utilité sociale. C'est une économie ancrée dans les territoires ayant pour principe la **gestion démocratique, la non-lucrativité individuelle et l'utilité collective**.

Les chiffres clés de l'emploi

L'ESS représente **10,09% des établissements employeurs*** qui emploient **8,69% des salariés*** sur la Communauté de communes du Perche.

Les quatre secteurs les plus dynamiques sont*:

- L'action sociale ;
- Les activités financières et d'assurance ;
- Les secteurs des services divers ;
- Les arts, sports et loisirs.

Implantation des entreprises de l'ESS



Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE SIRENE Janvier 2020

31/12/2015	Nombre de salariés ESS	Part des salariés ESS	Nombre établissements employeurs de l'ESS	Part des établissements employeurs de l'ESS
CC du Perche	544	8,69%	77	10,09%
Eure-et-Loir	12 154	9,90%	1 492	11,20%
Centre-Val de Loire	84 381	10,50%	9 253	11,10%

*Source : Observatoire de la CRESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2015

Contact :

j.fulloy@cresscentre.org

CRESS Centre-Val de Loire - Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

6 ter rue Abbé Pasty - 45400 Fleury-les-Aubrais

Tél. 02 38 68 18 90 - contact@cresscentre.org - www.cresscentre.org